
NOTE D'INFORMATION – 3 mai 2007

Un nouveau texte de négociations à discuter dans l'Agriculture

Après des jours d'attente, des annonces et des reports inattendus, le texte espéré de Crawford Falconer, Président des Négociations agricoles, est enfin sorti. Présenté à l'origine comme un texte de défis, il ne consiste finalement pas en une série de « questions qui dérangent » mais en une analyse des éléments-clés de la négociation. Pour Falconer, le temps des postures politiques est terminé et il convient maintenant que les membres prennent des décisions douloureuses.

Une approche nouvelle

Ni texte de modalités ni liste de questions, le texte se concentre sur les points qui doivent provoquer la discussion et pousser les Membres à faire de nouvelles propositions chiffrées. Selon Crawford Falconer, ces points-clés peuvent être classés en trois catégories :

- les domaines où se dégagent des « centres de gravité » (accords possibles) ;
- les domaines où il semble possible de réduire les différences entre des positions conflictuelles ;
- les domaines pour lesquels aucun accord n'est possible sans des changements substantiels dans les propositions qui sont sur la table.

Les points principaux concernent les subventions ayant un effet de distorsion sur le commerce et le taux de réduction des tarifs douaniers.

Pour les premières, Falconer attend que les Etats-Unis descendent bien au-delà des 22 milliards de dollars actuellement proposés. Il considère que 19 milliards représentent la limite maximale mais envisage plutôt un compromis acceptable autour des 10-15 milliards. Pour la boîte orange Falconer attend une réduction de 60% des Etats-Unis et du Japon et de 70 % pour l'UE. Concernant la période de base, les Etats-Unis militent toujours pour 1999-2002 alors que la majorité des membres semble approuver la période 1995-2000. Pour la boîte bleue, il est proposé un plafonnement à 2,5% au lieu de 5. Il n'y a pas encore de convergence sur l'éventualité d'un plafonnement par produits ou combiné boîte bleue-boîte orange.

Pour ce qui est de la baisse générale des tarifs, le compromis entre les 39% proposés par l'UE et les 66% proposés par les Etats-Unis devrait tourner autour des 50% pour les pays développés et 2/3 de ce chiffre pour les pays en développement. Il réside une grande difficulté dans les réductions tarifaires dans la fourchette la plus haute (où il faut trouver un compromis entre les 60% de la proposition européenne et les 85% de celle des Etats-Unis). Enfin, le nœud gordien de la négociation semble se trouver dans la question des produits sensibles et des produits spéciaux, domaines pour lesquels un accord est encore loin d'être atteint.

Les premières réactions

Il est dans l'intérêt premier des négociateurs de montrer leur désapprobation face à un nouveau texte de propositions. Les premières réactions ne se sont pas fait attendre. Le Japon et le G10 en général jugent inacceptable les propos de Falconer, en ce qui concerne la limitation des lignes qualifiées « produits sensibles » à 5% de l'ensemble des lignes tarifaires, ce qui impliquerait pour le Japon par exemple une baisse drastique du nombre de produits concernés et donc des concessions conséquentes dans l'accès aux marchés. Les Etats-Unis et l'Union européenne n'ont pas réagi à chaud mais ont précisé que leurs experts analysaient le texte en détail.

Quoi de neuf pour le coton ?

Le coton apparaît dans un titre indépendant dans le document du Président des Négociations agricoles. Ses commentaires portent uniquement sur le soutien interne. Rien n'est dit sur les subventions à l'exportation ni sur l'accès au marché, Falconer considérant, à juste titre, que ce qui est dans la déclaration de Hong Kong est suffisant. Certaines analyses dans la presse ont cru déceler dans les propos de Falconer que ce dernier n'envisageait pas d'accord pour le coton avant un accord dans l'agriculture en général. Or, cette approche n'est pas juste. Il semble que Falconer ait mis la barre assez haut en ce qui concerne le coton. Il a rappelé et insisté sur le fait que les résultats dans le coton ne doivent pas être simplement un peu plus importants en soi ou que dans l'agriculture en général mais réellement plus ambitieux. Il a aussi rappelé que les propositions actuellement sur la table restent valables et qu'elles permettent de répondre aux critères inscrits dans la Déclaration de Hong Kong. Toutefois, contrairement à ce qu'il fait pour les autres domaines, il ne donne aucune proposition chiffrée ni son appréciation d'un résultat possible. Ceci peut s'expliquer par le fait que

les parties prenantes ne sont toujours pas entrées en matière sur les propositions concrètes déjà sur la table.

Conclusion : et la suite ?

Une réunion visant à recueillir les réactions des Etats membres sur ce texte est prévue pour lundi 7 mai. Un nouveau texte de modalités est ensuite attendu pour la fin mai. Falconer a présenté son texte comme une alternative à l'absence de résultats du G4 et comme une réponse à la frustration croissante des autres membres de l'OMC. En réaction, le G4 semble intensifier ses travaux. Les hauts fonctionnaires se sont rencontrés à Londres du 1^{er} au 3 mai, tandis que les ministres ont prévu de se voir les 17 et 18 mai à Paris, le 10 juin à Londres et dans la semaine du 14 au 19 juin, dans un endroit encore non identifié mais il pourrait s'agir de Pékin, ce qui tendrait à montrer que la Chine, très discrète jusqu'à présent, veut intensifier sa participation aux négociations... Il reste à espérer que les travaux parallèles du G4 et du Comité des négociations agricoles conduisent à la percée véritable tant attendue.

IDEAS Centre offre des services de conseils de politique générale aux gouvernements des pays en développement et en transition dans les domaines du commerce international, du développement et de la gouvernance économique. IDEAS Centre aide les pays à faibles revenus à défendre leurs intérêts commerciaux et ainsi à mettre à profit leur appartenance à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) d'une manière favorable à leur développement.

Nos précédentes notes d'information sont accessibles sur notre site: www.ideascentre.ch.

IDEAS Centre, 10, rue de l'Arquebuse, 1204 Genève, Suisse
T +41 22 807 17 40, F +41 22 807 17 41